

ASSEMBLÉE NATIONALE

**MESURES DE JUSTICE EN FAVEUR DE LA REVALORISATION DES PENSIONS DE
RETRAITES AGRICOLES - (N° 2842)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18

présenté par
Mme Le Peih

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
